

## FOOTBALL/MONDIAL FÉMININ/1/2 FINALES

### USA/ANGLETERRE ET SUÈDE/PAYS-BAS

Le dernier carré de la Coupe du monde de football féminin "France 2019" qui se dispute demain mardi à Lyon, est composé de USA/Angleterre et Suède/Pays-Bas. Des affiches à suivre même si les Bleues ne seront plus sur l'aire de jeu.

Photo : DR/L'Union



## FOOTBALL/DEMI-FINALE DE LA COPA AMERICA

### BRÉSIL/ARGENTINE : UN CHOC DE RÊVE

L'Argentine, après avoir éliminé le Venezuela (2-0) en quart de finale, va défier la Seleçao (Brésil) sur ses propres terres. En demi-finale de la Copa America. Un choc de rêve qui s'annonce explosif, demain mardi au stade Mineira de Belo Horizonte.

Photo : D.R



## CAN-2019

### LE MIRACLE RDC



Photo : DR/L'Union

Plus personne n'y croyait. Mais grâce à un spectaculaire 4-0 hier soir aux

dépens d'un Zimbabwe dépassé, la République démocratique du Congo (RDC) se qualifie pour les 8es de finale de la Can. Avec 3 points, les Léopards devraient figurer parmi les quatre meilleurs troisièmes des six groupes du 1er tour.

## Lucarne

### Prudence

EN dehors du triple nul de samedi (0-0 sur l'ensemble des matches), qui pourrait amener à s'interroger sur le niveau de cette 32e Can – mais c'est une question qui se pose pour toutes les compétitions (Mondial à 32 qui devrait passer à 48 en 2026, Euro à 24...) qui changent de format –, un double constat saute aux yeux, alors que chacune des sélections avait disputé ses deux premiers matches : le départ extrêmement moyen des sélectionneurs africains, en particulier ceux exerçant leurs talents au sud du Sahara, et le poids écrasant des joueurs évoluant hors des championnats de leurs pays respectifs.

C'est peu dire que nos techniciens locaux ne sont pas à la fête. Notamment ceux à la tête de sélections faisant office de favorites ou d'outsiders à cette Can. Florent Ibenge de la RDC ? Qualifié miraculeusement pour les 8es de finale après les deux défaites initiales concédées devant l'Angola (0-2) et l'Egypte (0-2). Ibrahim Kamara de Côte d'Ivoire ? Victime de la leçon (technico-tactique) du maître Renard mais aussi de la bête noire que sont devenus pour les Eléphants les Lions de l'Atlas. Aliou Cissé du Sénégal ? Même constat d'impuissance devant son homologue d'Algérie Djamel Belmadi et de Fennecs maîtres de leur sujet. Il n'y a guère que ce Belmadi et le Malien Mohamed Magassouba pour éviter des allures de bérézina aux débuts plus qu'en demi-teinte en Egypte des sélectionneurs africains.

Maintenant, Sénégal comme Côte d'Ivoire conservent toutes leurs chances d'accéder en 8e de finale et, pourquoi pas, d'aller au-delà. Car – et c'est l'un de ces poncifs dont raffole le football – ces faux pas d'aujourd'hui peuvent fort bien préparer les sursauts du lendemain et les vérités d'un jour sont rarement celles du jour suivant. Mais voilà qui devrait inciter à la prudence tous ceux qui, marre de voir des "sorcières blanches" faire le tour du continent et se remplir les poches par la même occasion, plaident bruyamment pour une confiance accrue en nos techniciens.

La même prudence doit accompagner tous ces discours en faveur d'une plus grande incorporation dans la sélection des joueurs disputant les championnats domestiques. Que ces épreuves soient d'un niveau honnête ou alors bon, comme c'est le cas dans les pays de l'Afrique du Nord, en Afrique du Sud ou, dans une certaine mesure, en RDC, pourquoi pas. D'ailleurs, les résultats des clubs de ces pays sur la scène continentale en administrent la preuve. Au demeurant, cet échelon – les coupes d'Afrique – doit constituer un critère majeur dans le choix des joueurs pour intégrer la sélection nationale. Mais pour tous les autres championnats...

C'est ce qui explique le nombre plutôt faible de ces joueurs-là au sein des équipes présentes à la Can. Peu importe que celle-ci soit particulière comme compétition, à en juger par les difficultés qu'éprouvent nombre de professionnels expatriés, stars ou pas. Il reste que c'est d'eux qu'on attend la décision. Et c'est bien souvent d'eux que vient celle-ci, au final. Ces matches pour aller chercher la qualification en 8es qui ont débuté hier, ces mêmes 8es qui, à partir de vendredi, n'offriront pas de session de rat-trapage, devraient fournir – sauf à rebattre complètement les cartes ; là aussi il convient de demeurer prudent – une indication supplémentaire dans ce sens.

M. A.

n° 13056 - Lundi 1 (TS=2048)er(TS=O) Juillet 2019 Cahier sportif - ne peut être vendu

# L'union

## Spécial Sports

<http://union.sonapresse.com>

## Athlétisme/10 km POG, hier à Port-Gentil

# L'UGANDAIS ABDALLAH MANDE S'OFFRE LA 3E ÉDITION

Page 14

Ministère du Budget et des Comptes publics  
Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor

**PROGRAMME : MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTEME D'INFORMATION**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**Date de lancement** : 11/06/2019  
**Appel à manifestation d'intérêt** : N° 01-2019/DGCPT/DSI  
**Nom du projet** : Réécriture des applications de la DGCP  
**Source de financement** : Budget de l'Etat

**1. OBJET**  
Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la **Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT)** se propose d'arrêter une liste de Cabinets pouvant l'accompagner dans la réalisation de son **Projet de Réécriture de ses Applications**. Ce projet a pour objectif d'homogénéiser et de moderniser ses applications dans un environnement WEB.

**2. PARTICIPATION**  
Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux Cabinets exerçant dans le domaine du développement informatique qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

**3. CRITERES DE QUALIFICATION**  
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier, aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**  
Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du cabinet faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués;
- les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le domicile légal du cabinet, l'agrément de commerce ou le registre de commerce;
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du cabinet et datant de moins de trois (3) mois;
- une attestation d'imposition prouvant que le cabinet est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2018;
- une attestation CNSS et CNAMGS du premier trimestre 2019;

**5. CRITERES DE PRESELECTION**  
Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-dessous :

- le cabinet doit justifier d'une expérience de plus de **dix (10) ans dans le domaine du développement informatique**;
- le cabinet doit justifier d'une expérience minimum de trois (3) projets dans le domaine du développement des applications de gestion en mode WEB ;
- le soumissionnaire doit prouver qu'il a exécuté et achevé tous les marchés obtenus pendant au moins les trois (3) dernières années ;
- le cabinet ne doit pas avoir de litige en cours avec l'Administration qui lui soit imputable.

**6. DATES LIMITES DE DEPÔT DES OFFRES, LIEU DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES PLIS**  
Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être adressés au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor sise avenue Cour Pasteur, au plus tard le 09/07/2019 à 15h30.  
Les plis seront ouverts en présence des représentants des cabinets le 10/07/2019 à 15h30.

Pour toutes informations complémentaires prière de contacter le Directeur des Systèmes d'Information aux 01 79 53 76 / 01 79 53 77 extension 31014 ou 31015, ou par mail: [dsi@tresorpublic.ga](mailto:dsi@tresorpublic.ga).

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques  
Le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor

Fabrice ANDJOUA BONGO ONDIMBA  
Sosthène OSSOUNGOU NDIKANGOYE